



Repos compensatoire pour travailler un dimanche dans la grande di

Par **Pierre Virginie**, le **07/12/2017** à **14:53**

Bonjour je voudrais avoir des renseignements sur un repos compensatoire obtenu pour travailler un dimanche , car le jour on nous prends celui—ci on nous décompte les heures[smile17]et on nous les fait faire sur la semaine c'est à dire sur 4 jours pour ma part (entre 9h et 9h15 / jour avec une pause déjeuner de 30mn), car là il vaut mieux ne pas travailler le dimanche car pas d'avantages merci de m'éclairer

Par **P.M.**, le **07/12/2017** à **19:55**

Bonjour,
Il conviendrait de se référer à la Convention Collective applicable...
Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...